



Lattes, le 18 novembre 2016

Chers propriétaires, Chers adhérents

Bien que le parc soit fermé depuis 1 mois, nous travaillons et continuerons à travailler jusqu'à la prochaine assemblée générale de l'association qui aura lieu le 15 ou 16 avril 2017.

Nous avons, Jacques MERLE et moi-même, été reçus par le chef du cabinet du ministre de l'économie ce mercredi 16 novembre sur Paris.

Etaient présents à cette réunion d'autres présidents d'autres associations (SIBLU et autres), des propriétaires à titre individuel, la fédération des parcs de loisirs, caravaning et camping car, la fédération des propriétaires de mobil-homes, la chargée de mission et le chef du cabinet.

Il nous a été demandé de ne pas dévoiler dans son détail la teneur de nos conversations et échanges afin que la suite de nos entretiens se déroule dans les meilleures conditions.

Voici donc ci-après, les points que nous avons abordés et qui ont reçu une attention toute particulière de la part des représentants de l'état :

- Obtention d'un contrat de location non pas annuel avec des clauses qui changent tous les ans, mais un contrat pluriannuel comme un bail d'habitation.

- Que les loyers soient indexés sur un indice et non pas en fonction de ce que souhaite faire le gérant du camping.

- Suppression du droit à renouvellement prioritaire (aucun service n'étant rendu en contrepartie, il n'y a pas à payer ce DPR)

- Qu'il y ait une cotation de nos mobil-homes (prix sortie d'usine majorée par les prestations du camping, mais que lorsque qu'il y a revente, qu'on n'enlève pas ces mêmes prestations sur le prix de rachat)

Il y a bien entendu eu d'autres sujets de conversations mais les points essentiels abordés par l'ensemble des participants sont ceux énoncés ci-dessus. Je vous en dirai plus lors de notre prochaine assemblée pour ceux qui viendront car je vous rappelle qu'il y aura des décisions importantes à prendre pour la bonne continuité de notre association et de son action.

Le chef du cabinet et Mme la chargée de mission ont été très attentifs à nos revendications et nous ont dit avoir bien reçu nos messages. D'autres réunions avec d'autres intervenants sont prévus, nous souhaitons enfin que nos demandes soient prises en considérations et que les gestionnaires des parcs, que ce soient des sociétés ou des gérants particuliers respectent les décisions actuelles ou celles qui seront proposées dans un futur proche.

Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons du nouveau à vous annoncer.

ASSOCIATION LES FLAMANTS - BP 20092 - 34874 LATTES CEDEX



Nous vous informons également qu'une association au niveau national des parcs de loisirs SIBLU est en cours d'ébauche. Elle représentera l'ensemble des propriétaires mais chaque association existante perdurera.

Nous tenons par ce courrier vous faire part d'un certain optimisme, même si nous savons que le dossier ne sera pas réglé dans l'immédiat.

Soyons forts, restons soudés, ne lâchons rien, c'est ensemble que nous gagnerons...

Bien cordialement.

Didier FREULARD
Président de l'Association